



Compte rendu du CTL du 8 janvier 2014

L'objet principal de CTL était la vague de suppressions d'emploi pour 2014 ainsi que certaines restructurations ou réorganisations.

En préalable, les élus de Solidaires Finances Publiques ont expliqué qu'ils ne liraient pas comme d'habitude une déclaration « liminaire », autant lassés que les agents par l'inertie de la DG et du ministère. Malgré nos alertes régulières sur les risques pour la santé des agents et la qualité des travaux, les suppressions d'emploi continuent. Le DG va jusqu'à nous **provoquer** dans ses vœux en clamant son attachement aux missions et aux conditions de travail.

Nous avons conclu en disant à quel point nous restons combattifs et que c'est nous qui attendons de voir la DG réaliser ses objectifs de sauvegarde des missions et des conditions de travail.

1) La situation des emplois au 01/09/2014

Cette année c'est 24 emplois nets qui seront supprimés dans le département, certes moins que les années passées, mais encore trop pour des services exsangues.

Ces suppressions se déclinent ainsi :

- 4 A soit 2 FF et 2 FPG
- 4 B FF
- 16 C FF et 9 FPG

Les A+ sont supposés donner aussi de manière savoureuse :

Suppression de 1 AGFIP et 2 IDIV et création d'un 1 AFIP, 1 AFIPA et 1 IDIV expert !

La conclusion officielle est que tout le monde est censé participer à l' « **effort** ».

Solidaires s'est insurgé contre ce terme, qui a pu être une réalité pendant les premières années où nous avons absorbé la charge de travail supplémentaire, où nous avons accepté de changer nos manières de travailler, mais depuis quelques années c'est seulement **la contrainte** qui pèse sur les collègues. Il n'y a plus de place pour l' « effort » !

Traditionnellement Solidaires Finances Publiques refuse de discuter de l'opportunité de supprimer un poste dans tel service plutôt que dans tel autre, ces choix sont de la responsabilité du DRFIP.

Toutes les OS ayant voté contre, un nouveau CTL sera convoqué sur le sujet le 16 janvier.

Ce jour-là les OS boycotteront ce CTL et appelleront les agents à se mobiliser devant la direction pour marquer leur désaccord avec cette politique, avant la plage fixe de 8h à 9h30.

2) Départementalisation des procédures collectives au 01/09/2014

Il s'agit de regrouper les tâches de gestion des produits fiscaux (les produits SPL sont exclus), des procédures collectives au sein d'une cellule adossée au PRS.

Le principe est d'affecter au PRS toutes les nouvelles procédures collectives à partir du 01/09/2014 est d'apurer les stocks existants dans les SIP, SIE, Trésoreries mixtes avant de transférer le reliquat au PRS le 01/09/2015.

Solidaires Finances Publiques n'est pas opposé au transfert à une cellule spécialisée de cette gestion délicate et source de problèmes, au regard de la responsabilité du DRFIP en dernier ressort, mais surtout des comptables et n'en doutant pas des collègues qui commettraient une erreur ou un oubli !

Le problème est le calibrage des emplois transférés au 01/09/2015 par rapport au volume des stocks transférés.

Pour nous ce décalage d'un an n'a de sens que si on procède à une vaste opération **de mise en ANV** (admission en non-valeur) des sommes notoirement irrécupérables, d'autant que, si d'aventure les débiteurs se trouvaient redevenir solvables (héritage par exemple), le Trésor ne perd pas ses droits. Mais cette manière de voir ne semble pas être celle de la direction. Notre crainte est que les stocks ne baissent pas ou peu entre le 01/09/2014 et le 01/09/2015.

Sur le plan de **l'installation matérielle** la direction a dit qu'il n'y avait aucun souci pour installer les deux personnes transférées au 01/09/2014 sur place... La question sera réexaminée au 01/09/2015 !

Devant l'incertitude quant aux conditions de ce transfert Solidaires Finances Publiques s'est abstenu

3) Création d'une 5° division de recouvrement forcé au sein du pôle gestion fiscale au 01/02/2014

Cette division serait composée des collègues qui travaillent déjà en direction sur le recouvrement forcé et d'un AFIPA nouvellement affecté (voir plus haut suppressions d'emploi des A+).

Les élus de Solidaires ont démontré que la création d'une nouvelle division avait pour objectif réel d'employer les compétences spécifiques d'un nouvel AFIPA, ce que la direction a reconnu.

Solidaires Finances Publiques a fait valoir que nous n'avons nul besoin d'une division supplémentaire à la direction mais de créations de postes dans les services qui étouffent et a donc voté contre.

4) Transfert de la taxe d'aménagement en direction au 01/09/2014

C'est le dernier point sur lequel nous devons voter. La taxe d'aménagement remplace la taxe d'urbanisme dans des conditions difficiles sur le plan législatif et sur celui de l'accueil du public concerné.

Sont concernés la RF CUS et la trésorerie de Bischwiller qui perdront un emploi au profit du service des « produits divers ».

Le problème est la charge que constituent les stocks qui demeurent dans ces deux postes comptables.

Solidaires Finances Publiques s'est abstenu.

5) Rattachement du service des produits divers à la division des dépenses de l'état au 01/02/2014

Il s'agit des « dépenses et recettes non fiscales de l'état », nouvelle appellation du service.

Ce rattachement permettrait de rendre officiel les modalités de fonctionnement réelles du service en collaboration avec la division dépense.

6) Réorganisation du service facturier au 01/01/2014

Il s'agit d'une part du regroupement des CSP (centre de services partagés) Chorus départementaux et interdépartementaux en préfecture, d'autre part du passage en mode « facturier » de la préfecture de région qui a confié cette tâche à la DRFIP.

Deux emplois et les agents concernés de la préfecture passent donc à la DRFIP au 01/01/2014.

7) Les inspecteurs de la gestion publique actuellement en poste dans les SIP, SIE, PRS relèveront de la mission « gestion fiscale » à compter du 01/09/2014.

Ceci a une incidence importante pour ne pas commettre d'erreur lors des demandes de mutation

8) Point sur la situation budgétaire

L'année 2013 semble se terminer correctement sans plomber le budget 2014 comme c'était le cas en 2012.

Deux points : d'une part les économies drastiques en matière d'affranchissement, de frais de déplacements et de fournitures permettent une diminution globale des dépenses en 2013.

D'autre part la centrale a finalement accepté de débloquer les sommes nécessaires au fonctionnement de la DRFIP, bien que le DRFIP ait regretté une décision trop tardive. En effet les collègues de cette division ont dû, eux aussi, faire des prouesses pour terminer leur travail avant le 31 décembre.

9) Actualité immobilière

- Rue Simonis : le prochain projet est de transférer les brigades dans le bâtiment principal pour permettre l'installation à l'annexe de la BVCI et de la BII.
- Picquart : projet de changements des transformateurs en 2014
- DRFIP : Déménagement des **domaines** fin 2013.

Solidaires Finances Publiques a fait remarquer qu'après un contact sur place avec les collègues que l'aménagement des nouveaux locaux était perfectible. Cet opinion n'est pas partagée par la direction ni par les autres organisations syndicales. Solidaires Finances Publique sera donc sur place en HMI prochainement pour rencontrer les collègues et recueillir leur ressenti.

Les balcons vont être mis en sécurité, fin des travaux en été 2014.

- Niederbronn : réinstallation dans les locaux libérés par la CPAM en avril 2014
- Illkirch : Un nouveau site possible est proposé à la centrale, il faudra être patient car les travaux sont estimés à 10 mois à partir du moment où la décision sera prise.

Bien sûr nous restons vigilants sur les conditions de fonctionnement du site actuel.

- Déménagement de la FIE : pas de décision prise, la direction voudrait effectivement déplacer la partie contrôle à Neudorf mais est en attente des décisions de la centrale sur la future organisation de la fiscalité patrimoniale.

Nous avons souligné le volume de la documentation papier incompressible (extraits d'acte et déclarations de succession), qui nécessite des espaces de stockage accessibles.

10) Questions diverses

La direction nous annonce le remplacement des **anciennes commissions et cartes professionnelles** par une carte plastifiée identique pour tous. Les chefs de service enverront l'info et collecteront les formulaires. Bien sûr il faudra une photo récente mais pas obligatoirement au format passeport et CNI, look casier judiciaire...

PROCHAIN RDV JEUDI 16 JANVIER DE 8H à 9h30 DEVANT LA DIRECTION

NB : Ce compte rendu est destiné à vous donner un aperçu des débats mais n'est pas exhaustif.

Toutes précisions pourront vous être données par les élus de solidaires Finances Publiques qui ont siégé:

- **Christine Helstroffer, Philippe Pezzali, Elisabeth Coutin, Elisabeth Ramel, Marie-Paule Heitz**